L’Afrique a colonisé la France et la saigne…

écrit par Jean-Paul Saint-Marc | 9 mai 2020

ASSEMBLÉE NATIONALE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ

SIRA
SYLLA

Députée
4ème Circonscription
de Seine-Maritime

Membre
de la Commission
des Affaires étrangères

Monsieur Bruno LEMAIRE
Ministre de l'économie et des finances
Ministère de l'économie et des finances
139, rue de Bercy
75572 PARIS Cedex 12

Le Grand-Quevilly, le 23 avril 2020,

Objet : Mise en place d'un dispositif d'incitation fiscale pour les transferts d'argent effectués par les diasporas africaines vers l'Afrique

Monsieur le ministre,

Véritable filet de sécurité pour nombre de familles des pays en voie de développement, les transferts d'argent effectués par les diasporas africaines au bénéfice de leurs proches restés au pays représentaient un volume global de près de 550 milliards de dollars à l'échelle de l'ensemble du monde en développement d'après un rapport de la Banque mondiale « *Migrations et envois de fonds* », daté d'avril 2019. Les transferts d'argent des diasporas vers leur pays d'origine représentent ainsi trois fois le montant de l'aide publique au développement.

À titre d'exemple, pour le Sénégal, qui compte officiellement entre 500 000 et 600 000 ressortissants vivant à l'étranger, l'argent de la diaspora représentait, en 2018, 9,1 % du PIB - soit deux fois le montant de l'aide publique au développement reçu par ce pays pour cette même année.

Or, face à la pandémie que le monde traverse actuellement, les transferts d'argent deviennent de plus en plus difficiles à réaliser en France du fait du confinement et de la fermeture des frontières. Ces envois de fonds, qui servent essentiellement à la consommation directe, sont pourtant plus que jamais nécessaires dans les pays africains qui connaissent une baisse drastique de leur activité économique et, par conséquent, une précarisation accrue de la situation financière de leur population, déjà fragile en temps normal.

En outre, du fait de l'ampleur du choc économique négatif engendré par la crise du covid-19, du fort ralentissement de l'économie mondiale et française, les revenus de la diaspora ont diminué, à l'instar de ceux de nombre de nos concitoyens.

Il est à noter que de nombreux représentants des diasporas africaines en France font partie de ceux qu'on nomme « les invisibles » : éboueurs, femmes de ménage, agents de sécurité, personnels soignants notamment. Face à la crise sanitaire, ils sont aujourd'hui en première ligne et font partie des piliers de notre République. Sans eux, nos services publics ainsi que les secteurs essentiels de notre économie ne pourraient fonctionner. En ces temps si difficiles, ils font preuve d'un civisme exceptionnel.

Voirie de Bamako réhabilitée par l'AFD (*Agence française de*

développement)

Nous avons déjà évoqué une immigration boostée par les aides sociales –**42% des bénéficiaires de la CAF sont nés à l'étranger** comme le rappelle cet article du Figaro. Nous avons traité de la fraude qui y est associée, particulièrement encouragée par un laxisme volontaire et généralisé tant de l'Etat que des diverses administrations, voire de la justice qui ne se saisit bien sûr pas de ces sujets sulfureux…
Nous ne pouvons non plus ignorer les fuites financières liées à nombre de ces fraudes, quand ce n'est pas une partie des aides légitimes destinées à améliorer les conditions de vie en France, et qui ainsi ne s'investissent pas dans notre économie. A cela s'ajoute le produit de bien des vols (ordinateurs, voitures, etc.) et des trafics (prostitution et autres)…

En cette période de crise pandémique, qui touche bien plus l'Europe et l'occident que l'Afrique et même le Moyen Orient*, on aurait pu croire que ces régions n'allaient pas être en difficulté. C'était sans compter sur le blocage des envois bancaires de la manne occidentale dont elles bénéficient au-delà de l'AFD (Aide Française au Développement).
Ici pour le Maroc, au roi riche de 5 milliards de $, **AFD qui ne s'est pas tarie, bien au contraire** et **encore**… et **de la solidarité encore**, d'ailleurs nous connaissons la reconnaissance sans borne des Marocains !

* : l'Iran a même endigué l'épidémie, même s'il peut se dire que l'information y est contrôlée, peu d'infos dissidentes pour énoncer l'inverse.

Ainsi l'exemple du Mali évoqué dans un article du Monde.

> **Au Mali, l'effondrement des transferts d'argent de la diaspora frappe durement les populations.**

L'Afrique sous la menace d'une crise systémique. Dans ce pays en guerre, la solidarité migratoire est une source de revenus cruciale pour une majorité de Maliens.
Par Matteo Maillard Publié le 30 avril 2020 à 18h00 — Mis à jour le 01 mai 2020 à 11h20.

Sur le bureau de Mahamdaou Camara, le téléphone n'arrête pas de sonner. *« Tous les jours, des gens m'appellent pour me demander de l'aide,* avance le secrétaire exécutif du Haut Conseil des Maliens de l'extérieur.***Certains sont bloqués en France et ne peuvent pas rentrer pour apporter de l'argent à leur famille, d'autres sont coincés au Mali et ne peuvent pas retourner en France travailler.*** » Depuis le début des mesures de confinement prises à travers le monde, M. Camara répond la même chose à ses compatriotes inquiets : *« Désolé, mais nous ne pouvons rien faire, il faut attendre. »*

Une phrase d'autant plus difficile à prononcer qu'il sait qu'**une majorité de Maliens** *« **vit au jour le jour et dépend énormément des transferts monétaires en provenance de la diaspora dispersée dans 77 pays** »*, souligne-t-il.

Le Mali est le neuvième pays africain bénéficiant le plus des fonds envoyés par ses expatriés et le troisième des pays francophones du continent, après le Sénégal et la République démocratique du Congo (RDC). Selon la Banque mondiale, ces transferts monétaires auraient représenté plus d'un milliard de dollars en 2017, soit 6,7 % du PIB malien. Un calcul qui ne prend pas en compte les transferts d'argent clandestins qui porteraient ce nombre *« à plus de 11 % du PIB national »*, affirme M. Camara. *« Ce pourrait même être le double, voire le triple »*, abonde Dilip Ratha, économiste à la Banque mondiale et auteur d'un récent rapport qui annonce

une baisse des envois de fonds des migrants sans précédent dans l'histoire.

==> Donc pour le Mali – moins de 20 millions d'habitants, c'est presque 2 milliards de $, peut être le double, voire le triple !!!
==> Si on extrapole à tous les pays africains francophones (26 pays francophones ou assimilés – 430 millions d'habitants !), un sacré boulet pour la pauvre France, voire la Belgique… on arrive à 40 milliards de $ pour le moins !!!!!!

« Ajouter une guerre à la guerre »
Selon lui, le Covid-19 va causer une chute des transferts monétaires de l'ordre de 20 % dans le monde et de 23 % en Afrique, entraînant une récession aux répercussions multiples. *« Les Africains auront des difficultés à subvenir à leurs besoins, à payer nourriture, éducation et soins,* prévient-il. *Combinée aux récentes invasions de criquets qui détruisent les récoltes, cette crise économique risque de démultiplier les famines. »*

La partie francophone du continent, dont les populations émigrent traditionnellement en Europe, sera plus durement touchée à cause d'une dépréciation de l'euro par rapport au dollar. Le Mali, déjà sujet à des violences intercommunautaires dans le centre et à des attaques djihadistes dans le nord et l'est, sera en première ligne. Près de 30 % des transferts officiels proviennent de la diaspora malienne de France, la plus grande hors d'Afrique, comptant 120 000 personnes.

Ces travailleurs sont employés dans des secteurs fortement touchés par la crise et les mesures de confinement : le bâtiment, la restauration, le transport, la vente au détail, l'entretien et la manutention. *« Ce sont de petits salaires,*

des précaires, qui envoient souvent 50 % de leurs revenus à leur famille restée au pays », explique Diarra Hady, vice-président du Haut Conseil des Maliens de France. Son téléphone à lui aussi ne cesse de sonner. « *Ils sont effrayés, tout est à l'arrêt, ils n'ont plus de boulot. Si certains touchent le chômage partiel, la plupart, les précaires, les non-déclarés, n'ont aucune aide,* poursuit-il. *S'ils ne peuvent travailler, ce n'est pas seulement eux qui en paient le prix, mais dix, vingt personnes restées au Mali et qui dépendent de leur salaire*. »

Lui-même en subit les conséquences. Il était venu apporter à sa famille 40 % de ses revenus gagnés comme chef de poste sécurité et incendie dans un centre commercial de Drancy, dans la banlieue parisienne, et s'est retrouvé coincé au Mali lorsque le président Ibrahim Boubacar Keïta a déclaré la fermeture des frontières le 17 mars. Il a dû annoncer à ses parents, ses cousins et ses tantes qu'il ne pourra pas les aider ces prochains mois. « *Je leur ai dit que le monde entier est bloqué, de Paris jusqu'au village* », raconte-t-il. Certains, habitant loin de la capitale, ignoraient tout de la pandémie et des mesures sanitaires. Ils devront trouver rapidement d'autres sources de revenus, mais comment ? En se rendant au marché, certains craignent d'attraper le virus. Il faudra pourtant s'y résoudre.

« *Vous pensez qu'on va télétravailler alors que la plupart des Maliens gagnent leur vie dans le secteur informel ?* », lance Tahirou Dembélé, Franco-Malien à la tête d'une boîte d'intérim dans l'hôtelier en région parisienne. Lui aussi est resté bloqué à Bamako à cause du coronavirus et s'inquiète pour une « *économie malienne déjà à l'arrêt depuis huit ans à cause de la guerre* ». Même s'il a la chance de toucher le chômage partiel français, il risque de devoir mettre la clé sous la porte. Une situation « *impensable* », en particulier pour ses nombreux employés maliens qui n'ont pas ses moyens de subsistance et

ceux qui, au pays, sont sans retraite ni chômage ni assurance-santé. *« Nous ne pouvons pas être privés de cette source d'argent très longtemps,* affirme-t-il. *Sinon, nous allons ajouter une guerre à la guerre. »*

« Se serrer la ceinture »

Dans un Mali fébrile, où le taux d'extrême pauvreté atteignait 42,7 % en 2019, on ne s'attendait pas à ce qu'un virus puisse à tel point dérégler une économie déjà affaiblie et instable, mettant à mal cette tradition de solidarité migratoire, où les jeunes *« partis à l'aventure »* soutiennent les finances familiales par l'envoi de devises. Mêmes les migrants qui touchent le chômage ou conservent quelques réserves peinent à les reverser, les agences de transfert comme Western Union ou MoneyGram étant fermées. *« Afin de minimiser le choc de ces mesures, il faudrait appuyer les gouvernements africains dans le rapatriement de leurs ressortissants les plus vulnérables et assouplir les règles interdisant l'ouverture des bureaux de transfert de fonds »*, avance M. Ratha.

En attendant la réouverture des frontières, les Maliens vont devoir compter sur des sources de solidarité locales. *« Au Mali, quand tu as mangé et que ton voisin non, tu ne peux pas dormir tranquille »*, assure Mouhamadou Camara. Il espère qu'en ce mois de ramadan, la solidarité confessionnelle se déploiera dans les quartiers et les villages. *« On va se serrer la ceinture,* souffle-t-il. *Mais je ne sais pas combien de temps on tiendra. »*

Et en France des élus d'origine africaine
en demandent encore plus à la France.

Ainsi **la députée Sira Sylla**.
Celle-ci se fend d'une lettre à Bruno Lemaire pour **un dispositif fiscal pour les transferts d'argent effectués par**

les diasporas africaines vers l'Afrique !

ASSEMBLÉE NATIONALE

SILA
SYLLA

Député
4ème Circonscription de Seine-Maritime

Membre
de la Commission des Affaires étrangères

Au cœur de notre République, les diasporas africaines sont aussi le trait d'union entre la France et l'Afrique. Le Président de la République, dans son discours de Ouagadougou du 28 novembre 2017, avait posé les bases de la relation renouvelée qu'il appelle de ses vœux avec l'Afrique : un partenariat d'égal à égal co-construit avec les Etats africains et plaçant les diasporas africaines à l'avant-garde. Preuve en est : la création en août 2017 du Conseil présidentiel pour l'Afrique. De même, le lancement en novembre dernier au Sénégal de « *MEETAfrica 2* », héritier du PAISO, par Jean Yves LE DRIAN, notre ministre de l'Europe et des Affaires étrangères et Amadou BA, ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'extérieur de la République du Sénégal, est une illustration de ce que l'Etat français a conscience du rôle central que peuvent jouer les diasporas africaines pour le développement de leur pays d'origine.

Les diasporas sont le pont entre la France et l'Afrique et ainsi que l'a affirmé le Président de la République le 15 avril dernier, l'Afrique est notre alliée. Et dans ce contexte de crise sanitaire qui va engendrer une crise économique sans précédent, les fonds de la diaspora africaine sont plus que jamais nécessaires aujourd'hui.

C'est pourquoi, je vous adresse ce courrier afin que vous envisagiez de mettre en place un dispositif fiscal incitatif (défiscalisation) permettant aux diasporas africaines de poursuivre leurs transferts d'argent au bénéfice de leurs proches dans leurs pays respectifs. En effet, les commissions appliquées aux transferts d'argent entre particuliers depuis la France représentent un coût non négligeable. Ce dispositif pourrait prendre la forme d'un crédit d'impôt ou d'une réduction d'impôt - ceux en fonction des revenus des intéressés - sur ces envois de fonds.

Je suis à votre entière disposition pour échanger avec vous sur ce sujet et je vous remercie par avance pour la bienveillante attention que vous porterez à ma demande.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le ministre, l'expression de ma haute considération.

Sila SYLLA

Cosignataires :

Ainsi, depuis les années 60, depuis 60 ans, l'Afrique saigne carrément la France sans qu'elle ne fasse rien pour se développer socialement et économiquement si ce n'est toujours plus alourdir la charge démographique !